

Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion? Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?

Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses? Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.

Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Animateur jeunesse

Titre du poste : Animateur jeunesse

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire

Statut : Personne salariée à temps partiel

Nombre de poste : 2

Numéro de concours : J1125-0006 Date d'affichage : Le 4 novembre 2025

Date de fin d'affichage: Le 18 novembre 2025

Nature du travail:

La Ville de Mirabel requiert les services de 2 personnes dynamiques pour combler les postes d'animateurs jeunesse à titre de personne salariée à temps partiel au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du coordonnateur - jeunesse, le titulaire du poste :

- Planifie et anime les activités de divertissement et de sports pour les jeunes de la Ville;
- Participe à l'implantation des stratégies de promotion afin d'augmenter la visibilité et la participation aux activités;
- Est à l'écoute des jeunes et les réfère selon les besoins vers les ressources nécessaires;
- Travaille en étroite collaboration avec les intervenants jeunesse;
- Rédige des bilans et d'autres documents selon les demandes;
- Voit au bon fonctionnement des locaux utilisés;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences:

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES);
- Posséder environ six (6) mois d'expérience pertinente en animation et auprès des adolescents;
- Avoir de la facilité à créer des liens significatifs avec les jeunes et à exercer une influence positive;
- Dynamisme, entregent, autonomie, créativité, capacité de travailler en équipe et bonnes habiletés de communication orale et écrite;
- Bonne qualité du français écrit;
- Connaissances des outils informatiques;
- Être prêt à travailler sur des horaires variables incluant les jours, les soirs et les fins de semaines.

Horaire de travail:

Les horaires varieront entre 8 et 15 heures par semaines et ils incluront un horaire de jour, de soir et/ou de fin de semaine, selon les besoins du Service.

- Îlot de Saint-Scholastique : 2 jours par semaine, soit les lundis et mercredis.
- Îlot de Saint-Canut : entre 2 et 3 jours par semaine, selon les besoins.

Les animateurs pourraient également être sollicités pour effectuer quelques quarts de travail aux îlots de Saint-Benoît et Saint-Janvier.

Conditions de travail:

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 20,81\$ et de l'échelon 7 de 24,86\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZVpQRxtQDVAGY3ZzRVBWHU9KAxJfaVUtdSRMWyp9DnksWEdvXkVpdGsELiUuQC4kXkwYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J1125-0006&BRID=EX429308&SBDID=1&LANG=2

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.